

Département du Gard  
 Arrondissement de Nîmes  
 Ville de Bagnols-sur-Cèze

**Délibération du Conseil municipal n° 2025-12-127**  
**Séance du 19 décembre 2025**

**Objet : Modification du tableau des effectifs**

Nombres d'élus total : 33		
présents	ayant donné procuration	absents
20	7	6

L'an deux mille vingt-cinq, le 19 décembre à 14 heures, le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle multiculturelle - rue Racine, sous la Présidence de Monsieur Jean-Yves CHAPELET, Maire.

VOTE Unanimité	Contre : 0
	Abstention : 0

La convocation et l'ordre du jour ont été transmis le 12 décembre 2025

**Conseillers municipaux présents :** Jean-Yves CHAPELET, Maxime COUSTON, Christine MUCCIO, Christian BAUME, Jennifer OBID, Jean Christian REY, Philippe BERTHOMIEU, Laurence SALINAS-MARTINEZ, Carine BOISSEL, Ali OUATIZERGA, Catherine HERBET, Michel SELLENS, Claude ROUX, Françoise SERVOL, Guillaume GARNIER, Nina MELLOUKI, Julien ARGOUD, Bernard NASS, Guillaume SANCHEZ, Jérôme JACKEL

**Conseillers municipaux absents ayant donné procuration :** Monique GRAZIANO-BAYLE procuration à C. BAUME, Justine ROUQUAIROL procuration à C. MUCCIO, Christian SUAU procuration à J C REY, Nicole SAGE procuration à P. BERTHOMIEU, Marilyne FOURNIER procuration à C. ROUX, Jean-Louis MORELLI procuration à B. NASS, Olivier WIRY procuration à G. SANCHEZ

**Conseillers municipaux absents :** Michèle FOND-THURIAL, Mourad ABADLI, Karine GARDY, Pascale BORDES, Léopoldina MARQUES-ROUX, Thierry VINCENT

**Secrétaire de séance :** Carine BOISSEL

## **Objet : Modification du tableau des effectifs**

Considérant la nécessité de l'inscription sur la liste d'aptitude d'agent de maîtrise de 2 adjoints techniques principaux de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet et de 3 agents spécialisés des écoles maternelles principaux de 1<sup>ère</sup> classe ;

Considérant la nécessité de l'inscription sur la liste d'aptitude de rédacteur de 2 adjoints administratifs principaux de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet ;

Considérant la nécessité de mettre à jour le tableau des effectifs pour tenir compte de ses modifications ;

Considérant que cette question a été présentée à la Commission des affaires financières, de la commande publique, de la modernisation, des ressources humaines et de la tranquillité publique du 03 décembre 2025 ;

### **Le Conseil municipal décide à l'unanimité :**

- de modifier le tableau des effectifs du personnel communal en :

- Crément 2 emplois permanent à temps complet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026

Service : Environnement

Filière : Technique

Catégorie : C

Cadre d'emploi des agents de maîtrise

Grade : Agent de maîtrise, Agent de maîtrise principal

- Crément 3 emplois permanent à temps complet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026

Service : Education

Filière : Technique

Catégorie : C

Cadre d'emploi des agents de maîtrise

Grade : Agent de maîtrise, Agent de maîtrise principal

- Crément 1 emploi permanent à temps complet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026

Service : Ressources Humaines

Filière : Administrative

Catégorie : B

Cadre d'emploi des rédacteurs

Grade : Rédacteur, Rédacteur principal 2<sup>ème</sup> classe, Rédacteur principal 1<sup>ère</sup> classe

- Crément 1 emploi permanent à temps complet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026

Service : Direction Générale

Filière : Administrative

Catégorie : B

Cadre d'emploi des rédacteurs

Grade : Rédacteur, Rédacteur principal 2<sup>ème</sup> classe, Rédacteur principal 1<sup>ère</sup> classe

- d'inscrire les crédits correspondants au chapitre 012 du budget 2026.

Le Maire  
Jean-Yves CHAPELET